



École supérieure
du professorat
et de l'éducation
Académie de Nantes



DISPOSITIFS DE LA MOBILITE INTERNATIONALE ETUDIANTE 2018/2019



STAGE de pratique accompagnée dans un lycée français à l'étranger

Stage de 1 mois (de 3 à 5 semaines en fonction des calendriers proposés
par les lycées français et en accord avec le responsable de votre site de formation)

(novembre/décembre)

(janvier/février)

**dans un lycée français de l'AEFE
(Agence pour l'Enseignement
Français à l'Etranger)**



aeefe Agence pour l'enseigne... x

www.aefe.fr

Aller au contenu | Aller à la navigation | Plan de site | Connexion

International

aeefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

WEB RADIOS | NOS VIDÉOS | ACCÈS APPLICATIONS

25 ANS DE L'AEFE

UN RÉSEAU SCOLAIRE UNIQUE AU MONDE
135 PAYS, 494 ÉTABLISSEMENTS, 330 000 ÉLÈVES

AEFE Réseau scolaire mondial Vie du réseau Scolarité Pédagogie Orientation Personnels Espace pro

Dernières BRÈVES Ressources humaines Postes à pourvoir dans le réseau des établissements à l'étranger et dans les services centraux >>

Projets et événements Rencontres des délégués



Les objectifs

- Découvrir l'enseignement français dans un contexte européen
- Réaliser une pratique accompagnée dans une ou des classes
- Participer à des projets pédagogiques
- Acquérir une expérience interculturelle



STAGE de pratique accompagnée dans un lycée français à l'étranger

M1 ou M2 MEEF

Aide de l'ESPE : 4 à 5 semaines: 200 euros,



3 semaines :175 euros

Tout lycée français AEFÉ de votre choix sur votre initiative

Pour les étudiants de Master EPD, l'ESPE propose des places dans certains Lycées européens



Procédure de candidature

- **Compléter la fiche de candidature ESPE**
- **Rédiger un CV et une lettre de motivation à destination du proviseur de l'Ets français**
- **Déposer le dossier auprès du Responsable de site, adresser une version numérique (fiche, lettre, CV) à**

jocelyne-.barreau@univ-nantes.fr

Après accord du lycée, adresser une convention de stage signée au lycée français



**Stages de 2 semaines en langues
anglaise allemande ou espagnole**

Saint Gallen (Suisse)

(langue parlée : anglais)

Salzburg (Autriche)

Jaën (Espagne)

(aide de l'ESPE 150 euros)



Stage de 2 semaines ou de 3, 4 ou 5 semaines à l'initiative de l'étudiant

- Compléter le formulaire de demande de stage en ligne
- L'adresser à jocelyne.barreau@univ-nantes.fr
- Compléter une convention de stage

Semestres d'études dans une université partenaire

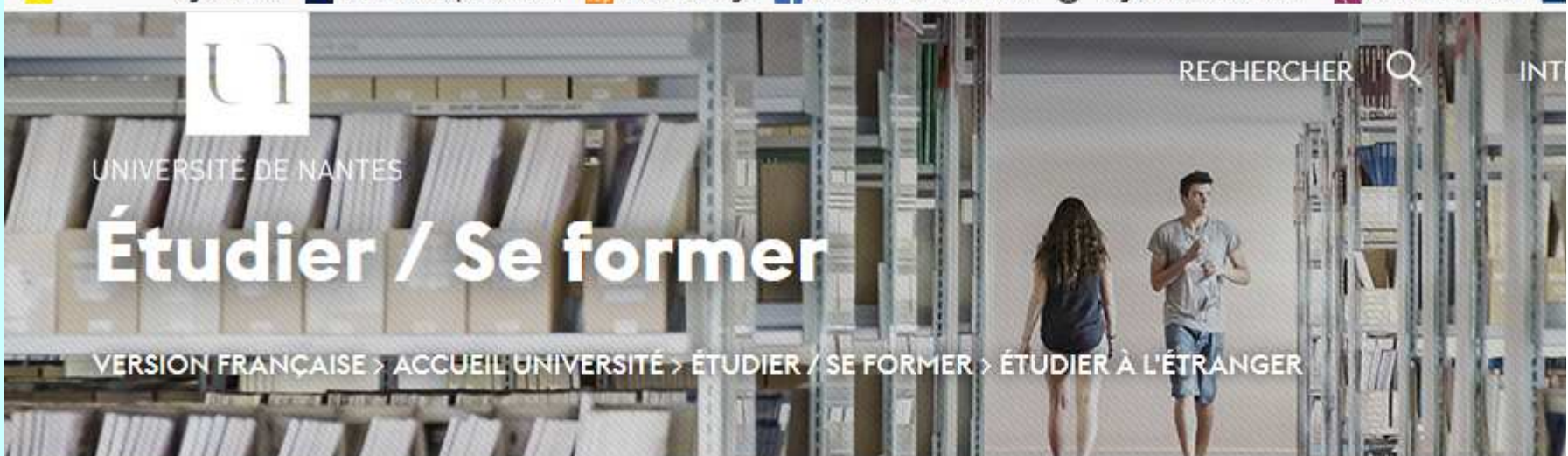
Linnaeus University Kalmar (Suède)
Université Charles de Prague (République Tchèque)
University of West of Scotland Paisley (Ecosse)...

Se rapprocher le plus tôt possible de la responsable RI pour
la mise en place d'un contrat d'études :

jocelyne.barreau@univ-nantes.fr

Date limite de remises des dossiers de candidature pour le

S2 ou le S4 : 5/11/2018



Étudier / Se former

Découvrir nos formations

Orientation
Parcours Métiers

Enrichir son parcours

Étudier à l'étranger

Partir à l'étranger (études et stage)

Dans quel cadre partir ?



Vos démarches

1. Identifier sa destination et les accords d'échanges
2. Formaliser sa candidature et/ou stages
3. Solliciter un soutien
4. Quelle protection

Bourses proposées pour les études et les stages

- **Source Européenne : Erasmus**
 - Pour des études de 3 à 12 mois dans une université européenne partenaire
Montant mensuel : entre 165€/mois et 225€/mois) selon le pays
 - **Bourse CLAP de la Mairie de Nantes : 100 €/mois Europe et 150 €/mois hors Europe**
 - **Source Régionale : "Envoléo"** <http://envoleo.paysdelaloire.fr/>
 - Les articles du règlement d'attribution des aides financières
 - Pour un séjour de 3 mois minimum (13 semaines) en Europe et Hors Europe
Dossier à retourner un mois avant le départ
Montant versé en une fois au moment du départ : **1000.00 €**
- Autres bourses (consulter le lien site de l'UN International :
- <http://www.univ-nantes.fr/les-aides-financieres/partir-a-l-etranger-les-aides-financieres-389381.kjsp>

Assistant de français à l'étranger



The screenshot shows the Clep website header with the logo and the tagline 'Au service de l'éducation et du français dans le monde'. Below the header is a navigation menu with categories: 'Coopération en éducation', 'Langue française, évaluation et certifications', 'Mobilité internationale', 'Ressources', and 'Qui sommes-nous?'. The main content area is titled 'Assistants français à l'étranger' and features a list of questions and a graphic for the 'PROGRAMME D'ÉCHANGE D'ASSISTANTS DE LANGUE VIVANTE'.

Clep accès directs

Au service de l'éducation et du français dans le monde

→ BELC → DELF - DALF → ENIC NARIC → TCF → Catalogue formation

Coopération en éducation Langue française, évaluation et certifications Mobilité internationale Ressources Qui sommes-nous?

Mobilité

Assistants français à l'étranger

Vous êtes attiré(e) par l'étranger ?

Vous parlez anglais, allemand, chinois, espagnol, italien, néerlandais ou portugais ?

Vous désirez améliorer vos compétences pédagogiques et linguistiques en approfondissant votre connaissance d'une culture étrangère, être un représentant de la langue française et de sa culture ?

Vous aimeriez contribuer au développement des échanges entre étudiants, professeurs et élèves ? Vous êtes prêt(e) à participer à la vie d'un établissement, d'une classe, à partager votre énergie et votre enthousiasme ?

PROGRAMME D'ÉCHANGE D'ASSISTANTS DE LANGUE VIVANTE

↑ expérience professionnelle → ECTS

Présentation de la mission



L'objectif général de ce programme est de permettre aux assistants de se familiariser avec la langue et la civilisation du pays d'accueil tout en apportant, au sein des établissements d'enseignement, l'authenticité de leur langue et la richesse de leur culture.

A ce titre, ce programme contribue à **la mobilité des étudiants**, à l'échelle européenne et mondiale, et leur offre une **possibilité de formation** et un **début de professionnalisation**, apportant ainsi une plus-value indéniable à leur parcours universitaire.

Le rôle de l'assistant est d'améliorer les compétences en communication des élèves (notamment à l'oral) et d'approfondir leur connaissance de la culture française. Il travaille en appui aux professeurs de français et peut intervenir en classe entière en leur présence ou prendre de petits groupes d'élèves à part.

Les spécificités de l'assistant (sa jeunesse, son statut d'étudiant) lui permettent d'encourager les élèves à s'exprimer oralement, d'apporter une dimension ludique à l'apprentissage et de débattre de thèmes socioculturels susceptibles d'intéresser des enfants et des adolescents.

Les assistants de langue sont affectés dans des établissements scolaires (ou universitaires, dans certains cas) pour une durée de 7 à 12 mois. Ils secondent le ou les professeur(s) de français en assurant une ou plusieurs des fonctions suivantes :

- pratique de la langue orale avec les élèves aux côtés du professeur
- cours de conversation avec les élèves
- initiation à la civilisation et la culture françaises
- participation à diverses activités éducatives de l'établissement
- aide personnalisée à l'élève
- participation à la mise en œuvre d'un projet d'échanges
- animation d'un club de langue
- accompagnement éducatif
- stages linguistiques
- éventuellement, aide à la préparation des diplômes ou certificats en langue française : [DELFDALF - TCF](#)

D'autres rôles peuvent être imaginés, au sein de l'établissement, en fonction des besoins locaux.

Les assistants sont parfois amenés à contribuer à la production de matériel pédagogique d'accompagnement (enregistrements vidéo et audio).

Comment poser sa candidature ?

Critères d'éligibilité

- Être étudiant(e) l'année du dépôt de sa candidature - la seule exception concerne les personnes étant actuellement ou ayant été assistant(e) avec le CIEP et postulant pour un des pays suivants : Allemagne, Autriche, Espagne, Mexique, Pays-Bas, Portugal et Suisse ;
- Être de nationalité française ou ressortissant européen (selon les destinations) ;
- Avoir effectué sa scolarité secondaire dans un établissement français, en France ou à l'étranger ;
- Avoir entre 20 et 30 ans (35 ans pour l'Autriche, la Colombie, le Costa-Rica, l'Espagne, le Mexique, la République d'Irlande, le Royaume-Uni et la Suisse) - **Chaque pays fixe librement sa tranche d'âge** ;
- Être titulaire, au moment du dépôt de sa candidature, d'une première, deuxième ou troisième année de parcours de licence (L1, L2 ou L3) - cf. fiches-pays pour connaître les disciplines acceptées qui varient selon les pays
- Avoir une bonne connaissance de la langue du pays d'accueil, niveau B1 minimum du *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECRL), sauf pour la Chine et les Pays-Bas.

La tranche d'âge retenue par l'ensemble des pays partenaires est bien évidemment en totale cohérence avec l'**objectif général du programme** et les spécificités de l'assistant.

Marche à suivre si vous êtes intéressé(e)

- Informer Maud Fily à l'ESPE qui vous donnera la marche à suivre
- Maud.fily@univ-nantes.fr
- (référent linguistique pour le test de langue)
- La campagne pour l'année 2019-2020 débutera en novembre 2018 et se terminera en février 2019

Pour toute information complémentaire sur les
mobilités internationales

Jocelyne Barreau

Chargée des Relations Internationales ESPE

jocelyne.barreau@univ-nantes.fr

